



Dossier d'inscription 2021 - 2022:

Accueils périscolaires : Restauration scolaire *Matin – Soir*
Accueil de loisirs

Dépôt de dossier : pour une prise en compte au 02 septembre 2021 :

Dossier d'inscription à compléter et à retourner en Mairie avant le **10 JUILLET 2021.**

Passer ce délai et jusqu'au 19 septembre 2021,
l'inscription et l'abonnement aux accueils périscolaires sera prise en compte **qu'à partir du 04 octobre 2021**

PIECES A FOURNIR en complément du dossier

- Photocopie d'un justificatif de domicile datant du mois précédent l'inscription,
- Photocopie du carnet de santé (pages des vaccinations à jour).
- Photocopie du livret de famille (parents + enfant(s) à inscrire),
- Photocopie du jugement de divorce ou de garde (pages fixant l'autorité parentale et la résidence),

N° allocataire CAF de Savoie : Nom de l'allocataire :

Quotient CAF : €

- J'autorise } Les agents territoriaux de la Ville d'Ugine à rechercher en mon nom les informations nécessaires pour
 Je n'autorise pas } obtenir mon Quotient Familial.

En cas de refus, joindre OBLIGATOIREMENT un justificatif de la C.A.F. de la Savoie du mois précédent l'inscription

En cas de modification du quotient, la famille s'engage à fournir un justificatif au format papier

LA MAIRIE NE FAIT PAS DE PHOTOCOPIES

<u>ENFANT 1</u>	<u>ENFANTS 2</u>
NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :
DATE: ___/___/___ SEXE : M <input type="checkbox"/> / F <input type="checkbox"/>	DATE: ___/___/___ SEXE : M <input type="checkbox"/> / F <input type="checkbox"/>
DE NAISSANCE	DE NAISSANCE
ECOLE :	ECOLE :
CLASSE :	CLASSE :
<u>ENFANT 3</u>	<u>ENFANTS 4</u>
NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :
DATE: ___/___/___ SEXE : M <input type="checkbox"/> / F <input type="checkbox"/>	DATE: ___/___/___ SEXE : M <input type="checkbox"/> / F <input type="checkbox"/>
DE NAISSANCE	DE NAISSANCE
ECOLE :	ECOLE :
CLASSE :	CLASSE :

Cadre réservé à l'administration

RECU LE : ___ / ___ / 20___

ENREGISTRÉ LE : ___ / ___ / 20___

@

___ / ___ / ___ / ___ / ___ OU ___ / ___ / ___ / ___ / ___

@

L'ENFANT

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... SEXE : M / F

ÉCOLE : CLASSE :

L'ENFANT vit avec sa mère / son père/ ses deux parents / autres :

MEDECIN TRAITANT : TEL :

VACCINATIONS : merci de compléter ces informations et de fournir une copie du carnet de vaccination

vaccins OBLIGATOIRES	date derniers rappels	vaccins RECOMMANDES	date derniers rappels
Diphtérie / Tétanos / Poliomyélite		hépatites B	
		R.O.R	

PAI ET ALLERGIES

En cas d'allergie alimentaire, votre enfant pourra être accueilli à la cantine seulement après mise en place d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) validé par le médecin scolaire (l'allergologue qui suit votre enfant) et l'ensemble de la communauté éducative. En fonction du PAI, la famille fournira un panier repas

ALLERGIES : Alimentaire :
Médicament :
Autres :

CHOIX DU MENU SI RESTAURANT SCOLAIRE

MENU CLASSIQUE

MENU SANS VIANDE

Le type de menu choisi sera valable pour toute l'année scolaire.

INFORMATIONS – OBSERVATIONS UTILES

.....
.....

DROIT A L'IMAGE

J'autorise

Je n'autorise pas

Le service périscolaire et le centre de loisirs de la ville d'Ugine à filmer ou à prendre en photo mon enfant et à les utiliser sur les différents supports de communication de la Ville d'Ugine :

Site Internet de la Ville / Facebook Ugine Mairie / Plaquettes d'informations sur les activités de la Ville / Vidéos d'informations sur les activités de la Ville / Réalisation d'activités ;

Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par la Ville d'Ugine est garanti, de même que le droit de retrait.



LES PARENTS :

MERE : autorité parentale

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CP : VILLE :

N° FIXE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

N° PORTABLE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

N° TRAVAIL : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

MAIL :@.....

PERE : autorité parentale

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CP : VILLE :

N° FIXE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

N° PORTABLE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

N° TRAVAIL : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

MAIL :@.....

J'autorise

Je n'autorise pas

L'utilisation de ces adresses mails dans le cadre de la communication avec les services de la ville d'Ugine.

Personne à prévenir en cas d'absence des parents :

NOM : PRENOM :

N° TEL : DOM : TRAVAIL : PORT :

NOM : PRENOM :

N° TEL : DOM : TRAVAIL : PORT :

AUTORISATION PARENTALE

En cas de séparation ou divorce, j'autorise **ou je n'autorise pas** l'autre parent.....

..... à récupérer l'enfant au restaurant scolaire, aux activités périscolaires ou au centre de loisirs (fournir un justificatif)

J'autorise le directeur du centre de loisirs ou ses adjoints à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale, traitement médicaux, ...) rendues par l'état de santé de mon (mes) enfant(s).

AUTORISATION PARENTALE

L'inscription de l'enfant implique l'acceptation sans réserve du règlement interne du centre de loisirs et des services périscolaires. Ces règlements sont disponibles dans l'ensemble des lieux d'accueils et sur le site internet de la ville d'Ugine : www.ugine.com

J'atteste avoir pris connaissance de ces règlements

Fait à Ugine le/...../ 20.....

Signature du responsable légal



FICHE INSCRIPTION : SERVICES PERISCOLAIRES 2021-2022

RESTAURANT SCOLAIRE

ENFANT : Nom : Prénom :

Ecole : Classe :

Inscription à partir du

ALLERGIE ALIMENTAIRE (1)

MENU CLASSIQUE (2)

MENU SANS VIANDE (2)

A partir de la rentrée en petite section	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CANTINE				

Mettre une croix dans les cases correspondant à vos choix

Attention ! Cette inscription vaut commande de repas et donc facturation

(1) En cas d'allergie alimentaire, votre enfant pourra être accueilli à la cantine après mise en place d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) **validé par le médecin scolaire (l'allergologue qui suit votre enfant) et l'ensemble de la communauté éducative.** En fonction du PAI, la famille fournira un panier repas

(2) Cochez votre choix.

Le type de menu choisi sera valable pour tous les jours sans modification possible en cours d'année.

ACCUEIL MATIN ET/OU SOIR

Mettre une croix dans les cases correspondant à vos choix

Inscription à partir du

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
ACCUEIL MATIN 7H30-8H10				

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
ACCUEIL SOIR 16H30 – 18H30				

Je soussigné(e) responsable légale de(s) enfant(s), certifie avoir lu et accepté le règlement intérieur des services périscolaires.

Fait à UGINE le / / 20 _ _

**Signature du responsable légal
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)**



FICHE INSCRIPTION : SERVICES PERISCOLAIRES 2021-2022

RESTAURANT SCOLAIRE

ENFANT : Nom : Prénom :

Ecole : Classe :

Inscription à partir du

ALLERGIE ALIMENTAIRE (1)

MENU CLASSIQUE (2)

MENU SANS VIANDE (2)

A partir de la rentrée en petite section	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CANTINE				

Mettre une croix dans les cases correspondant à vos choix

Attention ! Cette inscription vaut commande de repas et donc facturation

(1) En cas d'allergie alimentaire, votre enfant pourra être accueilli à la cantine après mise en place d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) **validé par le médecin scolaire (l'allergologue qui suit votre enfant) et l'ensemble de la communauté éducative.** En fonction du PAI, la famille fournira un panier repas

(2) Cochez votre choix.

Le type de menu choisi sera valable pour tous les jours sans modification possible en cours d'année.

ACCUEIL MATIN ET/OU SOIR

Mettre une croix dans les cases correspondant à vos choix

Inscription à partir du

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
ACCUEIL MATIN 7H30-8H10				

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
ACCUEIL SOIR 16H30 – 18H30				

Je soussigné(e) responsable légale de(s) enfant(s), certifie avoir lu et accepté le règlement intérieur des services périscolaires.

Fait à UGINE le / / 20 _ _

Signature du responsable légal
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)



FICHE INFORMATIONS ALSH 2021-2022 **Mercredis et vacances scolaires**

Modalités d'inscription à l'ALSH

Les permanences d'inscriptions se déroulent au Centre Socioculturel Eclat de Vie situé 12 avenue Perrier de la Bâthie uniquement lors des créneaux suivants :

>en période scolaire :

Les lundis et les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Les jeudis de 16h30 à 18h30

>en période de vacances scolaires :

Uniquement le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Les périodes d'inscription pour chaque période à l'ALSH

>>les mercredis durant la période scolaire :

	Familles ugiñoises	Familles extérieures à Ugiñe
Pour les mercredis de septembre à décembre 2021	Inscriptions à partir du 23 août jusqu'au 13 décembre 2021*	
Pour les mercredis de janvier à juillet 2022	Inscriptions à partir du 13 décembre 2021 jusqu'au 27 juin 2022*	

(*) en fonction des places disponibles

>>les vacances scolaires :

	Familles ugiñoises	Familles extérieures à Ugiñe
vacances d'octobre 2020	Inscriptions à partir du 27 septembre jusqu'au 25 octobre 2021*	Inscriptions à partir du 04 octobre jusqu'au 25 octobre 2021*
vacances de fin d'année 2020/2021	Inscriptions à partir 29 novembre jusqu'au 20 décembre 2021*	Inscriptions à partir du 06 décembre jusqu'au 20 décembre 2021*
vacances de février 2021	Inscriptions à partir du 24 janvier jusqu'au 21 février 2022*	Inscriptions à partir du 31 janvier jusqu'au 21 février 2022*
vacances d'avril 2021	Inscriptions à partir du 21 mars jusqu'au 11 avril 2022*	Inscriptions à partir du 28 mars jusqu'au 11 avril 2022*
vacances d'été 2021	Inscriptions à partir du 13 juin jusqu'au 22 août 2022*	Inscriptions à partir du 20 juin jusqu'au 22 août 2022*

(*) en fonction des places disponibles



MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT

COMPOSITION DU DOSSIER ET GUIDE :

Fiche Dossier (page 1) :

- Pièces justificatives à fournir
- Identification des enfants et contact parents

Fiche Renseignements (page 2-3) :

- Pour chaque enfant : à compléter dans son intégralité et à signer,

Fiche Inscription services périscolaires 2021-2022 (page 4-5) :

- Une page par enfant : à compléter et à signer
- Pour le restaurant scolaire : cochez selon vos besoins un jour ou plus, modifiable pour la semaine suivante avant le jeudi précédent 17h.
- Pour les accueils matin : seul un accès au droit est ouvert, pas de réservation nécessaire vous serez facturés uniquement si votre enfant est présent.
- Pour les accueils soir : veuillez à bien cocher selon vos besoins, modifiable pour la semaine suivante avant le jeudi précédent 17h.

Fiche Information ALSH (page 6)

Règlement (en PJ)

Madame, Monsieur,

Je vous invite à remplir ce dossier avec le plus grand soin. **Seuls les dossiers complets seront traités** : pour des raisons liées à la sécurité de votre/vos enfant(s), il est nécessaire de nous fournir tous les renseignements demandés, particulièrement les numéros de téléphone et adresse mail.

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

La tarification des différents services est réalisée en fonction d'un quotient familial. Pour cela, l'attestation CAF ou le numéro d'allocataire de la CAF de la Savoie est obligatoire.

A défaut de recevoir ces pièces dans les délais indiqués, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

L'admission au restaurant scolaire, au centre de loisirs et aux services périscolaires est conditionnée par l'intégralité des paiements dus pour les années précédentes.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable Enfance lors des permanences physiques prévues à cet effet : **du lundi au jeudi de 13h45 à 17h**

En Mairie, par téléphone : 04.79.37.21.01 ou par mail : periscolaire@ugine.com

Vanessa PUT-DE-GIULI